

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 955

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère Etudiante, Cher Etudiant, Si le mois de juin est avant tout connu par le surcroît de travail qu'occasionne la préparation des examens, il annonce aussi l'époque où commencent les festivals de musique en plein air. Cette année, le premier sera le Hot Point Festival qui se déroulera du 15 au 17 juin 1989 au Chalet à Gobet.

Par son action de sponsoring, la Banque Cantonale Vaudoise a soutenu cette manifestation depuis sa création. A cette occasion, notre établissement a décidé de vous offrir la possibilité de vivre la soirée du vendredi 16 juin dans des conditions exceptionnelles:

— accès libre au festival

— réception BCV au bar VIP

— rencontre avec les organisateurs en présence des artistes

Cette offre est réservée aux 100 premières personnes qui nous retourneront la carte-réponse annexée.

Alors, si vous êtes fan de rock, il n'y a pas une minute à perdre: renvoyez-nous votre bon de participation et vous aurez ainsi une chance de recevoir une invitation à cette soirée inoubliable.

Nous vous souhaitons déjà plein succès dans vos examens et espérons vivement avoir la joie de vous rencontrer prochainement dans le cadre du festival Hot Point.

Voilà qui devrait permettre à la BCV de se constituer un fichier à bon compte pour ses futurs envois de publicité... ■

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

La chasse aux pointes

(jd) On sait que les Chambres fédérales ne parviennent pas à se mettre d'accord pour reconnaître à la Confédération la compétence de fixer les principes de la tarification de l'énergie. Or la manière dont les tarifs sont élaborés peut influencer la consommation globale et la répartition de la demande dans le temps. Ainsi la ville de Saarbrücke vient d'établir de nouveaux tarifs pour l'électricité dans le but d'inciter les consommateurs à mieux répartir leur demande tout au long de la journée. En effet les pointes de consommation — notamment en fin de matinée — exigent une capacité de puissance importante; si la demande était mieux répartie, les responsables de

l'approvisionnement électrique de la ville allemande estiment qu'ils pourraient renoncer à construire l'équivalent d'une centrale de 6000 mégawatts.

Les nouveaux tarifs sont les suivants:

● de lundi à vendredi (20h.-6h.) et les samedi et dimanche: 21 pfennig/KWh.

● de lundi à vendredi (6h.-9h./13h.-20h.): 33 Pfennig/KWh.

● le reste du temps, quand la demande actuelle est la plus forte: 46 pfennig/KWh.

Ces nouveaux tarifs ne rapporteront pas un sou supplémentaire aux services industriels; seule la distribution du coût total de la consommation a été modifiée. Conscients que le prix de l'énergie est encore trop bas pour induire un comportement économique des consommateurs, les SI ont imaginé une expérience-pilote: 300 ménages sont équipés d'un appareil électronique qui contrôle en continu la consommation d'électricité, indique le tarif en vigueur et le coût d'utilisation des différents appareils ménagers.

(Information tirée du *Tages Anzeiger*.) ■

Chronique nucléaire

(jd) La consommation d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) produit du gaz carbonique qui se concentre partiellement dans l'atmosphère. Combiné à d'autres émissions produites par les activités humaines, le CO₂ contribue à ce qu'on appelle «l'effet de serre», c'est-à-dire à un lent réchauffement de la planète. Le fait est maintenant incontestable. Le risque d'une catastrophe climatique fait relever la tête aux partisans de l'énergie nucléaire: l'Action pour une politique énergétique raisonnable exige la construction rapide de nouvelles centrales et la simplification de la procédure d'autorisation.

A l'analyse, ce soudain souci écologique ne tient pas: l'énergie nucléaire fournit aujourd'hui environ 8% seulement de l'énergie finale en Suisse. Pour diminuer de 10% les émissions de CO₂, il faudrait doubler le parc nucléaire actuel. Plutôt que de multiplier les risques à court et à long terme (déchets), la seule attitude vraiment raisonnable consiste à diminuer la consommation d'énergies fossiles par une utilisation plus rationnelle et, accessoirement, par

le recours à des énergies renouvelables. Le groupe d'experts sur les scénarios énergétiques a montré, il y a plus d'un an déjà, que ce choix est techniquement et économiquement possible. Ne manque que la volonté politique de le faire. Pour l'heure, la Suisse continue de s'assurer une livraison d'électricité d'origine nucléaire de l'étranger: ainsi la société Atel (Aar-Tessin) — qui exporte 60% de sa production — a investi 446 millions de francs en 1988 pour des droits de livraison de la part d'Electricité de France et prévoit des investissements de plus de 500 millions dans le même but au cours des prochaines années. ■

COURRIER

Et les travailleurs

Que la CANES se préoccupe des nouveaux statuts de Nestlé, rien de plus normal; mais est-ce bien à DP — par la plume d'Yvette Jaggi de réclamer l'abolition de la féodalité dans les conseils d'administration?

C'est une partie seulement de la vie de Nestlé qui se passe là. Faut-il rappeler qu'il y a d'autres facteurs de production que le capital? Les 200'000 salariés de Nestlé n'ont pas toujours droit à autant d'égards que les 200 actionnaires réunis dans la CANES. Or les OPA et autres raids ont souvent des conséquences... raides pour les travailleurs. N'est-ce pas dans les relations entre l'entreprise et ses travailleurs ou leurs syndicats qu'il faudrait souhaiter plus de démocratie et de transparence? L'image du peuple souverain utilisée par Yvette Jaggi me semble, dans la tradition socialiste et démocratique, s'appliquer plutôt aux travailleurs qu'à l'assemblée générale des actionnaires. Il serait dommage que DP se laisse à son tour séduire par le «capitalisme populaire» et les discours boursiers.

Marianne Enckell, Lausanne

(réd) Précisons que la CANES ne défend pas les intérêts des actionnaires par souci financier, mais pour assurer à ceux-ci un droit de regard sur les activités de l'entreprise, notamment en ce qui concerne ses relations avec les pays en voie de développement. Son action nous semble donc être complémentaire de celle des syndicats.